



Paris le 24 février 2023

A Madame Valérie HATSCH,
Directrice de Cabinet du MASA

A Madame Dorothee DEMAILLY,
Conseillère Enseignement Agricole

Objet : suites des débats sur le lycée professionnel dans l'enseignement agricole

Madame la Directrice de Cabinet, Madame la Conseillère à l'Enseignement Agricole,

L'intersyndicale de l'enseignement agricole public ELAN COMMUN (CGT AGRI, SNETAP-FSU et SUD RURAL TERRITOIRES), SEA-UNSA et FO Enseignement agricole a participé, il y a quelques jours à un échange avec la DGER qui avait pour objectif de faire un point sur l'avancée de la réforme de la voie professionnelle initiée par Madame C.GRANDJEAN et le ministre de l'Education Nationale.

Si la stratégie des organisations syndicales de l'enseignement agricole public a varié (participation ou non aux groupes de travail initiés par Madame la ministre déléguée), elles font un constat commun quant aux 200 propositions qui ressortent de tous les échanges ces derniers mois.

Tout d'abord, elles se félicitent d'avoir été, comme leurs homologues de l'Education Nationale, entendues sur l'aberration que constituait l'augmentation du nombre de semaines de stage en entreprise.

Mais elles restent vigilantes et très critiques concernant certaines propositions "majeures". Ainsi, nous nous opposons à toute tentative de dérégulation tant des grilles horaires, que de l'année scolaire, ou encore de l'organisation du diplôme ou de l'évaluation, mais surtout à toute volonté de développement, de recours au mixage des publics.

Au contraire, nous portons d'autres leviers. Une réforme de la voie professionnelle passerait totalement à côté des priorités pour les élèves de l'enseignement agricole public, si elle oubliait de mettre en place de véritables mesures structurelles pour lutter contre le décrochage en 2^{de}, 1^{ère} et terminale professionnelles ; si elle oubliait les réelles difficultés rencontrées par les lauréats du BAC PRO dans l'enseignement supérieur (que dit l'enseignement agricole sur cette 4^e année post BAC ?) ; ou si elle oubliait de réfléchir à la structure de la carte scolaire en pensant à la faible mobilité des élèves suivant des formations de niveau 3 ou 4.

Il n'est par ailleurs que trop peu question également, dans ces 200 propositions, du rôle des ateliers technologiques-exploitations agricoles dans la formation professionnelle des élèves.

Bien sûr, l'enseignement agricole connaît actuellement une réforme importante du tronc commun du cycle terminal du BAC PRO et de l'ensemble des spécialités du BAC PRO.

Assumer une autre réforme n'est pas sans poser de difficulté! Aussi, la 2^{de} professionnelle a été la grande oubliée de la réforme en cours... et il est temps de l'interroger.

Nos organisations s'étonnent enfin, que dans l'enseignement agricole, aucun groupe de travail (comme cela peut exister à l'Éducation Nationale) n'ait été mis en place afin de réaliser un état des lieux partagé et qu'aucun signe en ce sens, en dépit des demandes réitérées de nos organisations, n'ait encore été donné. Un état des lieux d'autant plus nécessaire alors que la grande consultation pour le Pacte et la LOA est largement entamée. Les élèves de CAP métiers de l'agriculture ou du BAC PRO CGEA (par exemple) sont pourtant les futur.es ouvrier.es agricoles, les futur.es chef.fes d'exploitation, les futur.es installé.es de demain.

Nous rappelons, enfin, qu'aucune véritable revalorisation de l'enseignement professionnel sous statut scolaire dans les lycées professionnels - volonté affichée par le Président de la République - ne pourra se faire sans moyens supplémentaires, des moyens qui lui ont été enlevés. Vouloir faire du lycée professionnel une voie de réussite sans lui donner les moyens, c'est se payer de mots.

Or, la forme de l'échange que nous avons eu avec Messieurs MAURER et SEILER lors de la réunion du 17 février, nous laisse particulièrement perplexes sur la volonté du Ministère de l'Agriculture et de la DGER dans ce processus et c'est la raison pour laquelle, l'intersyndicale Élan Commun - SEA UNSA - FO Enseignement Agricole vous sollicite pour un échange afin de profiter de l'élan voulu par le Président pour renforcer l'enseignement professionnel agricole public.

Enfin, nous sollicitons l'appui du Cabinet afin qu'il soit garanti à chacune des organisations syndicales représentatives de l'EAP d'être entendues en bilatérale par Madame la Ministre déléguée C.GRANDJEAN comme nos homologues de l'Éducation Nationale - demande qui allait a priori de soi pour la DGER, mais qui va toujours mieux en la formulant, d'autant que pour l'heure aucune de nos OS n'a encore été contactée en ce sens.

Pour l'intersyndicale

Jean Jacques HENRY, SEA UNSA
Christine HEUZE, FO Enseignement Agricole
Thierry JACOB (CGT AGRI) et Frederic CHASSAGNETTE (SNETAP-FSU), Élan Commun